Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260915-DEL_2026_80-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 80

Objet : Vie associative – Organisation du repas des classes 2026 organisée par la CAL

Le 15 septembre 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 11 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents ce jour : 12 **- Absents :** 3 **- Procurations :** 0 **– Votants :** 12

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX, Patrice LAFOREST.

Absents : Jessica LEDOULT, Michel CAMPION, Romain GUILLET

Secrétaire de séance : Sylvie OGER

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

L'association LA CAL a adressé un courrier le 3 août 2026 pour demander à la Commune la réduction sur le prix de la consommation d'électricité et la location de la vaisselle à l'occasion du repas des classes organisé le samedi 3 octobre prochain.

L'année dernière, le Conseil Municipal avait décidé de ne pas effectuer de réduction sur la consommation d'électricité mais de mettre à disposition gratuitement la cuisine et la vaisselle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **METTRE** à disposition gratuitement la salle de L'Evasion pour l'organisation du repas des classes du 3 octobre 2026.
- **NE PAS EFFECTUER** de réduction sur la consommation d'électricité.
- **DÉCIDE** de mettre à disposition gratuitement la cuisine et la vaisselle pour le repas des classes organisé cette année. En cas de vaisselle cassée, la CAL sera facturée du tarif en vigueur.
- **PRÉCISE** que la Commune prend en charge l'apéritif servi lors du repas.

La Landec, le 15 septembre 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Sylvie OGER

Le Maire,

Didier SAILLARD